

**DISCOURS PRONONCE PAR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE  
NATIONALE A L'OUVERTURE DE LA 1<sup>ère</sup> SESSION ORDINAIRE DE  
2004**

**BIS MILLAHI RAHMANIRAHIM**

**Monsieur le Premier Ministre,**

**Madame et Messieurs les Ministres,**

**Messieurs les Députés,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants du corps diplomatique,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations  
Régionales et Internationales,**

**Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs,**

Je déclare ouverte la 1<sup>ère</sup> Session Ordinaire de l'Assemblée nationale de l'An 2004.

**Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs,**

Suite à la forte pluie qui s'est abattue sur notre pays dans la nuit du lundi à mardi 13 avril, il y a eu un nombre important de morts et de disparus.

Devant la douleur des parents ou des familles qui ont perdu les leur, nous exprimons au nom de l'Assemblée Nationale notre profonde émotion et nos sentiments de solidarité.

Nous leur assurons toutes notre sympathie et partageons leur tristesse dans les dures épreuves qu'ils vivent en ce moment.

Je vous demande de vous lever et pour les musulmans de réciter le FATIHA et pour les autres une minute de silence, pour leur mémoire. *(l'Assemblée s'est levée et après une minute où les musulmans ont récité le Fatiha tandis que les autres ont marqué la minute de silence, le Président l'a remercié et il l'a demandé de s'asseoir).*

Je tiens avant tout à remercier tous et particulièrement les invités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette séance d'ouverture de la 1<sup>ère</sup> Session Ordinaire du Parlement de l'AN 2004.

Cette session a une importance capitale, car il s'agit de la session politique qui permet l'examen de la situation générale du pays.

En effet, au cours de cette session, le Gouvernement présente sa politique. Il est interrogé sur ces actions.

Les députés de leur côté, sont informés par la même occasion, et ils auront ainsi satisfait l'exercice de leur mission de contrôler les actions du Gouvernement.

Quant au débat qui s'en suivra et qui s'engagera entre les membres du Gouvernement et les membres du Parlement, il sera naturellement animé par notre souci commun d'assurer à notre pays un développement meilleur.

C'est notre modèle de démocratie participative qui veut ce véritable dialogue entre le Gouvernement et les Parlementaires sur la gestion des affaires publiques et la recherche des voies et moyens pour parvenir à l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

**Monsieur le Premier Ministre,**

Notre pays n'a pas de richesses naturelles pour mener à bien son développement.

Dans cette condition, nous devons unir nos forces et travailler en étroite collaboration.

Les parlementaires, fidèles à leur mission et soucieux du bien être des population, ils doivent être solidaires des actions du Président de la République et contribuer pleinement aux efforts entrepris notamment :

- Consolider encore plus la stabilité intérieure,
- Accélérer le recul de la pauvreté,
- Lutter contre le chômage, particulièrement celui des jeunes,
- Maîtriser le déficit budgétaire,
- Chercher à améliorer constamment la réforme de l'éducation nationale pour un enseignement de qualité,
- Donner à la justice les moyens indispensables pour le respect des droits,
- Améliorer la capacité de l'administration centrale pour une bonne gestion de la chose publique,
- Maintenir nos efforts pour le développement de l'habitat en faveur des populations démunies etc...

**D**ans ce cadre, l'Assemblée nationale entretient et poursuit des liens de coopération avec un grand nombre d'institutions régionales, continentales et intercontinentales. Elle participe activement aux travaux des organismes interparlementaires auxquels nous sommes affiliés.

**Sur le plan intercontinental**, nous prenons part, entre autres, aux activités de l'ACP-UE et où notre Parlement est membre de son Bureau Exécutif.

**D**ans les conférences et aux réunions auxquelles nous assistons, nous ne manquons pas de faire part de l'attachement de notre pays à la paix, la stabilité régionale et mondiale et de son soutien actif dans la lutte contre le terrorisme.

**Sur le plan continental**, l'Afrique vient de se donner un Parlement, le Parlement, Panafricain qui a été inauguré le 18 mars dernier à Addis-Abeba et qui regroupe l'ensemble des pays africains.

Notre pays qui était parmi les membres fondateurs est représenté par 5 parlementaires au niveau de cette nouvelle institution. Nous sommes également membre du Comité Ad'Hoc chargé de la vérification des Pouvoirs.

Je dois signaler en plus que c'est notre région qui a pris la présidence du Parlement Panafricain.

**Sur le plan régional**, les 7 pays membres de l'IGAD ont décidé de créer « **l'Union interparlementaire des Etats membres de l'IGAD** » dont la Conférence Constitution a eu lieu ici à Djibouti les 11 et 12 juin 2001.

Cette institution est appelée à œuvrer en faveur du renforcement des relations entre les Parlements et les peuples de la sous-région.

Elle aura également la mission de promouvoir la paix, la stabilité, le dialogue et l'Etat de droit au sein des Etats membres de l'IGAD.

Cette Union verra le jour une fois que les pays qui les composent auront ratifiés le Protocole.

Enfin, au niveau du monde Arabe, on travaille actuellement sur la création d'un Parlement Arabe qui regroupera naturellement l'ensemble des pays Arabes.

Etant donné notre appartenance à la Nation Arabe, nous serons certainement amenés à faire partie de cette future Institution Arabe.

### **Mesdames et Messieurs**

Aujourd'hui, la situation internationale est devenue menaçante. Ici ou là de nouveaux foyers de tensions ont dénombrés.

Ainsi, la situation difficile qui prévaut aujourd'hui en IRAK nous préoccupe beaucoup. Un affrontement généralisé oppose les Irakiens aux forces de coalition.

Ces dernières, loin d'amener au peuple irakien paix, prospérité et démocratie tant promises et tant miroitées, apportent au contraire la mort, la misère, la souffrance et la domination.

**D'**ailleurs, au cours de la semaine dernière, cette guerre avait atteint son plus haut degré de paroxysme. On déplore depuis lors, plusieurs centaines de morts, surtout des victimes civiles dont le seul délit est d'avoir réclamée leur souveraineté nationale.

**O**r, cette situation ne doit pas perdurer, car il s'agit tout des personnes innocentes, des femmes et des enfants qui n'aspiraient qu'à vivre simplement, chez eux dans leur patrie et en toute liberté.

**N**ous avons le devoir d'éveiller les consciences et de décrier ce manque de respect des droits humains.

**L'**Assemblée nationale condamne sans réserve toute atteinte à la souveraineté de l'Irak, demande les forces de coalition d'évacuer ce pays et laisser le peuple Irakiens choisir librement son propre destin.

**E**n Palestine, l'Assemblée Nationale est solidaire du peuple Palestinien et condamne fermement l'Etat d'Israël qui hypothèque l'avenir de la Palestine laquelle continue de souffrir de l'inertie d'une communauté internationale, qui laisse l'occupant exercer impunément le non droit et commettre des atrocités et des assassinats quotidiens contre un peuple Palestinien.

**U**n peuple dont l'aspiration légitime est d'être libre et indépendant sur l'ensemble de son territoire, avec Gouds al Charif comme capitale.

**E**nfin, en Somalie, notre Parlement, réitère son soutien à la Conférence de réconciliation somalienne qui se déroule actuellement au KENYA sous l'égide de IGAD avec l'espoir de voir ces négociations aboutir à des résultats positifs, afin que la SOMALIE connaisse enfin la paix et que la souffrance du peuple somalien cesse définitivement.

**Je vous remercie de votre attention !**